



Dossier du BHI No. S3/8152

LETTRE CIRCULAIRE 40/2012

12 avril 2012

ASSURER LA COHERENCE ENTRE LES ENC ET LES CARTES PAPIER CORRESPONDANTES

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 La communauté maritime et, en particulier, l'Organisation maritime internationale (OMI), les organisations parties prenantes et les média associés continuent de superviser étroitement et d'évaluer la progression de la mise en œuvre des ECDIS et des ENC. L'OHI rend compte à l'OMI de sa progression, sur une base annuelle, depuis de nombreuses années. La prochaine contribution de l'OHI en rapport avec les ECDIS se fera en mai et en juillet de cette année. Tandis que cette contribution portera essentiellement sur les questions de mise en œuvre technique des ECDIS, l'intérêt des délégués de l'OMI, entre autres, pour la fourniture d'une couverture appropriée et cohérente en ENC n'a pas faibli. Pour cette raison, la couverture et la cohérence des ENC est restée à l'ordre du jour de tous les organes et de toutes les Commissions hydrographiques régionales (CHR) de l'OHI et représente une question qui est régulièrement soulevée par le groupe d'intérêt des ECDIS.

2 Différences entre les cartes papier et les ENC. Une présentation et une discussion spécifiques sur la cohérence en matière d'ENC ont eu lieu lors de la 4^{ème} Conférence hydrographique internationale extraordinaire de 2009. L'essentiel de cette présentation provient des informations fournies par le SH du RU, en raison de sa position unique consistant à publier un portefeuille global de cartes papier et à accéder à des archives hydrographiques complètes. Plusieurs exemples frappants ont été donnés dans lesquels la cohérence entre les ENC et les cartes papier correspondantes était un motif particulier de préoccupation.

3 Le SH du RU a continué à développer son processus de comparaison des cartes papier du SH du RU et celles d'autres Services hydrographiques nationaux avec les ENC correspondantes afin de vérifier leur uniformité et de pouvoir fournir au navigateur l'assurance qu'il n'y a pas de différence significative entre les cartes papier et les ENC. Le SH du RU catégorise toutes les différences qu'il trouve en fonction de leur impact sur la sécurité de la navigation. Il s'assure ensuite le soutien du producteur d'ENC concerné afin de résoudre les différences. Un grand nombre de ces différences sont ensuite rapidement résolues par la mise à jour des cartes papier ou des ENC, selon qu'il convient.

4 Différences de longue date non résolues entre les cartes papier et les ENC. L'Hydrographe du RU a récemment informé le Comité de direction du fait que le SH du RU s'efforce actuellement de résoudre plus de 900 différences qui ont des implications potentiellement significatives pour la sécurité de la navigation. Ces différences portent sur 400 cellules ENC de 30 pays producteurs différents. Bien que le SH du RU soit convaincu que la coopération actuelle d'autres Services hydrographiques semblables résoudra rapidement beaucoup de ces questions, il est urgent de résoudre les importantes différences de navigation à plus long terme. Particulièrement préoccupant est le fait que certaines des différences entre les cartes papier et les ENC correspondantes, qui ont été identifiées, sont demeurées non résolues depuis si longtemps qu'il ne convient peut-être plus de continuer à distribuer les ENC.

5 A l'évidence, dans l'intérêt de la sécurité de la navigation et de la réputation globale de l'OHI et de ses Etats membres, il n'est pas acceptable qu'il y ait des cartes papier et des ENC conflictuelles en circulation. Le Comité de direction encourage donc tous les hydrographes à s'assurer, s'il devait y avoir des différences entre les cartes papier et les ENC, que celles-ci soient résolues le plus rapidement possible. Les Etats membres sont également encouragés à participer activement aux organes pertinents de l'OHI et à d'autres, notamment les CHR et le GT du WEND afin d'assurer la coopération la plus étroite possible et la résolution de tout problème qui surviendrait.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Robert Ward', with a stylized flourish at the end.

Robert WARD
Directeur